

Formation technique

4 JOURS

18, 19 février &
18, 19 mars 2025

17 PARTICIPANTS

Effectif maximum

À CHASSELAY (38)

Céleste Maison d'hôte
814 route du midi
38470 CHASSELAY

TARIFS

Adhérents : 1400 € TTC
Non adhérent : 1800 € TTC

*Si vous avez des difficultés
à financer cette formation,
contactez-nous*

OBJECTIFS

Acquérir les compétences clés du DT dans le cadre de la concertation :

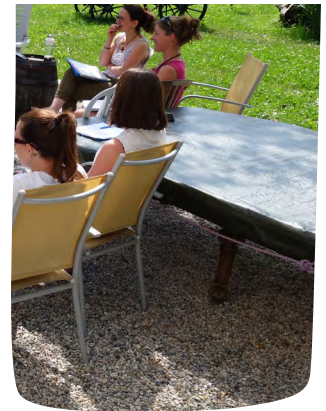
Evaluer la pertinence et la faisabilité
d'un processus de dialogue
territorial ; Préparer et concevoir un
dispositif de DT adapté aux enjeux ;
Conduire et animer efficacement un
dispositif de DT ;

Acquérir et maîtriser les méthodes

du DT : Pratiquer l'écoute active ;
Conduire des entretiens basés sur
l'écoute active ; Animer une réunion de
dialogue en adoptant une posture de
neutre et bienveillante.



RENDEZ-VOUS AVEC DES EXPERTS



La gestion de l'eau mobilise une grande diversité d'acteurs aux usages et représentations parfois conflictuels sur un même territoire. L'efficacité et la pérennité des actions entreprises par les gestionnaires de milieux aquatiques, reposent souvent sur l'adhésion et la contribution d'autres acteurs. Le dialogue territorial offre une approche de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant de manière efficace sur le plan environnemental. Il prend en compte la diversité des enjeux, valeurs et besoins (écologiques, économiques, sociaux, démocratiques...).

Le dialogue territorial est une démarche de concertation multiacteurs qui repose sur :

- une ingénierie conçue pour co-construction des solutions avec l'ensemble des parties prenantes
- des savoir-faire spécifiques (postures, méthodes) qui favorisent à la fois l'action concrète et la coopération durable sur le territoire.

Il permet notamment aux parties prenantes, de dépasser les conflits d'intérêts en élaborant ensemble un projet commun. Il privilégie l'écoute et la compréhension mutuelle, plutôt que la confrontation de points de vue.

PUBLIC

- Techniciens et chargés de mission (rivière, agricole, biodiversité) des procédures de gestion de milieux aquatiques, ingénieurs de collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État.
- Salariés des conservatoires d'espaces naturels
- Chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux
- Associations, Élus, étudiants...

INTERVENANTES



Cécile BOURBON : Géographe, géomorphologue
Consultante et médiatrice [Entracte Médiation](#), membre active de l'école de Dialogue Territorial, collaboratrice de la Scop DialTEr & responsable administrative de Geyser : Élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation ; Formation et accompagnement.



Claire BOUTELOUP : Ingénieure agronome (AgroParisTech) et docteure en sciences sociales de gestion de l'environnement
Consultante et médiatrice [Voix croisées](#), membre active de l'association Geyser et de l'École de Dialogue Territorial : Études sociologiques ; Élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation ; Formation.

TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS

“ Claire et Cécile ont formé un bon duo, avec une présentation claire et une volonté de répondre à nos attentes appréciables ”

“Très bon rythme entre les présentations théoriques et la mise en pratique ”

“ J'ai particulièrement apprécié l'approche sur les notions d'écoute active et de “dialogue” : cela peut m'apporter beaucoup dans ma pratique professionnelle comme dans ma “ vie de tous les jours ”

PROGRAMME

4 jours répartis en
2 sessions de 2 jours

MARDI 18 FÉVRIER, 9H-17H30

ENVISAGER LE DIALOGUE TERRITORIAL

Les niveaux de participation et le dialogue territorial
Les applications et les objectifs du dialogue territorial
Les spécificités et les caractéristiques du dialogue territorial :

=> Dialogue vs débat, l'articulation entre le dialogue et la décision, les groupes d'intérêts et leur niveau d'implication, les instances de dialogue

=> L'écoute active et la compréhension mutuelle-pratique

MERCREDI 19 FÉVRIER, 9H-16H30

INGÉNIERIE DU PROCESSUS : PRÉPARER LE DIALOGUE ET CONCEVOIR LE DISPOSITIF

Le cadre et le dispositif de dialogue – cas pratique
Les entretiens préalables – mise en situation
La prise en compte des savoirs locaux

INGÉNIERIE ET ANIMATION DU PROCESSUS : METTRE EN PLACE ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE DT

Les conditions du dialogue

MARDI 18 MARS, 9H-17H30

INGÉNIERIE ET ANIMATION DU PROCESSUS : METTRE EN PLACE ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE DT

Les réunions de dialogue territorial : principes, règles, organisation de l'espace
La place de l'expert
La poursuite du dialogue

ANIMER LE DIALOGUE : LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR

Fonction, posture, compétences et qualités de l'animateur de dialogue territorial
Les outils d'animation en réunion

MERCREDI 19 MARS, 9H-16H30

Approfondissement de l'ingénierie du DT
Les outils d'animation
L'identification, la compréhension et le rapport au conflit
Les situations difficiles en réunion (mise en situation)

CONTACT

Chloé RENOUARD
Chargée de Mission
chloe.renouard@arraa.org

INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE ICI
JUSQU'AU 10 FÉVRIER

REPAS ET HÉBERGEMENT

À la charge des participants. Pension complète possible pour 2 x 155€ (nuitée, petit-déjeuner, 2 repas du midi et repas du soir compris)

Réservation lors de l'inscription

Possibilité d'hébergement la veille en réservant directement (et rapidement) auprès de Céleste Maison d'Hôtes au 06 38 30 05 88.

